



Rapport de l'organe de surveillance des établissements cantonaux sur les comptes annuels 2021 du Centre interrégional de perfectionnement (CIP)

Au Conseil d'administration

Rapport de l'organe de surveillance des établissements cantonaux sur les comptes annuels 2021

Au Conseil d'administration

En notre qualité d'organe de surveillance des établissements cantonaux au sens de l'art. 14 de la Loi cantonale sur le Contrôle des finances (LCCF; RSB 622.1) et en vertu de l'art. 15 al.1 let. e LCCF, nous avons procédé l'audit des comptes annuels ci-joints du Centre interrégional de perfectionnement (CIP) Tramelan, comprenant le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Loi sur le Centre interrégional de perfectionnement (LCIP; RSB 435.311) et au règlement sur les finances incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application des méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité l'organe de surveillance des établissements cantonaux

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la LCCF et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la LCIP ainsi qu'au règlement sur les finances du CIP.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'indépendance conformément à la LCCF et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Par ailleurs, nous attirons votre attention sur le fait que, le Conseil-exécutif est compétent pour que le Grand Conseil prenne connaissance des comptes et des rapports annuels du CIP, conformément à l'art. 15 LCIP. Le Grand Conseil n'a pas pris connaissance des comptes annuels et du rapport annuel du CIP au 31 décembre 2020. La Direction de l'instruction publique et de la culture prévoit de présenter les comptes annuels du CIP au 31 décembre 2021 et futur au Grand Conseil selon les demandes de la loi.

Contrôle des finances du canton de Berne

R. Studer
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

L. Benninger
Expert-réviseur agréé

Berne, le 9 juin 2022

Annexe:

- Comptes annuels 2021 (bilan, compte d'exploitation et l'annexe)

Bilan	en KCHF	2021	2020	Notes
ACTIF				
Actif circulant				
Trésorerie et actifs cotés en bourse détenus à court terme		780	2'450	1
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services		148	173	2
Stock et prestations de services non facturées		54	45	
Actifs de régularisation		1'098	499	3
Total Actif circulant		2'080	3'167	
Actif immobilisé				
Immobilisations financières		0	14	
Immobilisations corporelles		623	636	4
Total Actif immobilisé		623	650	
Total ACTIF		2'703	3'817	
PASSIF				
Capitaux étrangers à court terme				
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de service		471	429	
Dettes à court terme portant intérêts		0	500	5
Autres dettes à court terme		101	205	6
Passifs de régularisation		262	593	7
Provisions à court terme		107	387	8
Total Capitaux étrangers à court terme		941	2'114	
Capitaux propres				
Capital de dotation		1'100	1'100	
Réserve légale issue du bénéfice		460	460	
Bénéfice reporté		144	53	
Bénéfice de l'exercice		58	91	
Total Capitaux propres		1'762	1'704	9
Total PASSIF		2'703	3'817	

Compte de résultat	en KCHF	2021	2020	Notes
Produits nets de ventes de prestations et de services		-5'054	-4'532	10
Variation des stocks et variation des prestations non facturées		-9	4	
Charges de matériel		857	702	11
Charges de personnel		6'206	5'424	12
Autres charges d'exploitation		2'099	2'084	
Amortissements et corrections de valeur sur les postes de l'actif immobilisé		207	202	
Résultat d'exploitation avant intérêts		4'306	3'883	
Charges et produits financiers		25	25	
Résultat d'exploitation avant contribution cantonales		4'331	3'907	
Contribution cantonale		-3'987	-3'987	
Charges et produits hors exploitation, exceptionnels, uniques ou hors période		-402	-11	13
Bénéfice de l'exercice		-58	-91	

Annexe

Principes de présentations des comptes

Généralités

Le CIP applique les principes comptables selon les dispositions du Code des obligations suisse (CO) articles 957 ss. Certaines dispositions sont également contenues dans la loi sur le CIP (LCIP) et le Règlement financier du CIP.

Principes d'établissement du bilan et des évaluations

Le bilan est établi selon le principe d'évaluation individuelle des actifs et des passifs, qui repose sur des valeurs historiques. Les actifs sont évalués au coût d'acquisition ou de prestations et les passifs, à leur valeur nominale. Les principes appliqués aux principaux postes des comptes annuels sont explicités ci-dessous.

Liquidités

Les liquidités regroupent les avoirs en caisse, les avoirs postaux et bancaires et les fonds immobilisés. Elles sont évaluées à leur valeur nominale.

Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services

L'évaluation est effectuée à la valeur nominale, déduction faite de pertes de valeur éventuelles. Pour les créances qui semblent clairement compromises, un ajustement de valeur est fait en fonction du risque individuel. Les risques de solvabilité et de perte qu'il est impossible de quantifier précisément sont couverts au moyen d'un ajustement forfaitaire dont le montant est calculé à partir d'un échéancier à la fin de la période analysée.

Stocks et prestations de services non facturées

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition ou à leur valeur de marché nette, si celle-ci est inférieure.

Comptes de régularisation actifs

Les comptes de régularisation actifs servent à affecter les produits et les charges à la période concernée. L'évaluation est effectuée à la valeur nominale

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan au coût d'acquisition ou de revient, déduction faite des amortissements économiquement nécessaires et des éventuelles dépréciations de valeur.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire en fonction de la durée de vie économique de l'actif, tel que décrit ci-après :

Désignation	Durée d'utilisation
Machines, mobilier, appareils	10 ans
Appareils de bureau et de communication	5 ans
Véhicules	10 ans
Informatique	4 ans
Œuvres d'art	10 ans

Les immobilisations détruites, vendues, perdues, volées ou autre cas réduisant leur valeur en dehors de l'amortissement régulier, sont reprises dans une liste séparée « Désinvestissements » et comptabilisées dans le compte des amortissements réguliers.

Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services

Il s'agit d'engagements à court terme résultant de l'activité ordinaire et dont l'échéance est inférieure à un an à compter du jour du bilan

Dettes à court terme portant intérêts

Il s'agit de dettes contractées auprès de tiers, notamment la banque et correspondent aux engagements du CIP résultant de crédits qui sont encore en suspens à la date du bilan. Ils sont inscrits au bilan à la valeur nominale.

Autres dettes à court terme

Les autres dettes à court terme sont des créances dont l'échéance est inférieure à un an et qui ne sont pas directement liées à la fourniture de prestations. Elles sont inscrites au bilan à la valeur nominale

Passif de régularisation

Les comptes de régularisation passifs servent à affecter les produits et les charges à la période concernée. L'inscription correspondante est effectuée à la valeur nominale.

Impôts sur les bénéfices

Le CIP est exonéré des impôts directs.

Comptes annuels 2021



Montants en CHF

1 Trésorerie et actifs cotés en bourse détenus à court terme	2021	2020
Caisses	17'170	20'874
Postfinance	215'239	393'421
BCBE c/c	201'137	1'239'813
Raiffeisen	346'244	795'637
Total Trésorerie et actifs cotés en bourse détenus à court terme	779'790	2'449'744

La diminution importante des liquidités s'explique par le remboursement du prêt COVID de KCHF 500.- et le versement de la contribution cantonale du mois de décembre en janvier, soit KCHF 306.-

2 Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	2021	2020
Débiteurs suisses	137'588	180'706
Débiteurs étrangers	800	0
Débiteurs hôtel	34'509	22'362
Provisions pertes sur prestations	-25'000	-30'000
Total Créances résultant de la vente de biens et de prestation de services	147'897	173'068

La provision calculée devait être CHF 23'637.- selon l'estimation basée sur l'échéancier à fin 2021. Nous avons diminué le montant de la provision à CHF 25 000.-.

3 Actifs de régularisation	2021	2020
Charges constatées d'avance	472'827	188'961
Produits à recevoir	617'871	310'535
Acompte sur achats	7'459	0
Total Actifs de régularisation	1'098'158	499'496

Les charges constatées d'avance concernent essentiellement les postes suivants : Loyer KCHF 238, acompte sur une machine KCHF 37, assurance maladie KCHF 50, assurance accident KCHF 46, maintenance ascenseurs KCHF 10, divers abonnements journaux.

Les produits à recevoir concernent les postes suivants : contribution/prestations cantonales KCHF 301, formations chômage dispensée KCHF 115, chauffage en trop KCHF 15, subventions FFEE KCHF 42, subvention CIE KCHF 20, subventions pour la formation horlogère et mécanique dispensée KCHF 93, divers montants à recevoir

4 Immobilisations corporelles	2021	2020
Total Immobilisations corporelles	622'764	636'133

Centre interrégional de perfectionnement

2021

[Tableau des immobilisations - Annexes

	Machines et outillage 15000	Mobilier et installations 15100	Machines de bureau systèmes de communication 15200	Infrastructures informatiques 15210	Véhicules 15300	Œuvres d'art 15600	Équipements et constructions mobilières 15700	Vaisselle et linge 15800	Mobilier et équipement de gymnastique 15900	Total
Valeurs comptables nettes au 01.01.2021	79'946.42	126'524.56	135'973.69	211'240.00	39'339.42		20'292.76	22'815.76	0.01	636'132.62
Valeurs brutes d'acquisition										
Situation au 01.01.2021	548'042.95	790'798.62	564'475.48	1'380'470.	67'550.00	6'620.00	76'125.65	80'450.70	13'149.05	3'527'683.28
Subventions / dons										
Investissements	7'389.15	80'312.85	7768.85	58'742.40			8'400.60	30'612.45		193'226.30
Désinvestissements		369.18								369.18
Situation au 31.12.2021	555'432.10	870'742.29	572'244.33	1'439'213.	67'550.00	6'620.00	84'526.25	111'063.15	13'149.05	3'720'540.40
Amortissements cumulés										
Situation au 01.01.2021	468'096.53	664'274.06	428'501.79	1'169'230.	28'210.58	6'620.00	55'832.89	57'634.94	13'149.04	2'891'550.66
Amortissements planifiés	17'114.35	36'105.72	53'213.92	86'023.07	3'967.00		4'604.49	5'197.05		206'225.60
Amortissements non planifiés										
Situation au 31.12.2021	485'210.88	700'379.78	481'715.71	1'255'253.	32'177.58	6'620.00	60'437.38	62'831.99	13'149.04	3'097'776.26
Valeurs comptables nettes au 31.12.2021	70'221.22	170'362.51	90'528.62	183'959.33	35'372.42		24'088.87	48'231.16	0.01	622'764.14

Comptes annuels 2021



Les investissements effectués correspondent notamment à l'achat d'établissements horlogers, le remplacement de PC par des NUC, l'équipement des chambres de l'hôtel avec des coffres forts et des lampes de chevet, une nouvelle vaisselle pour les restaurants, l'installation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques.

6 Dettes à court terme portant intérêts	2021	2020
Dettes bancaires	0	-500'000
Total Dettes à court terme rémunérées	0	-500'000

Le prêt COVID a été soldé en deux versements ; KCHF 100 en juin et KCHF 400 à fin septembre 2021

6 Autres dettes à court terme	2021	2020
Dettes envers institutions prévoyance sociales	-101'282	-204'939
Total Autres dettes à court terme	-101'282	-204'939

Contient divers décomptes assurances sociales, notamment AVS KCHF 31, LPP KCHF 50

7 Passifs de régularisation	2021	2020
Charges à payer	-47'420	-40'858
Produits constatés d'avance	-193'714	-538'367
Bons cadeaux	-6'608	-3'738
Compte de régularisation	-13'851	-9'665
Total Passif de régularisation	-261'593	-592'628

Les produits constatés d'avance concernent des factures des formations longues durées, étalées sur plusieurs exercices comptables, notamment l'horlogerie et la mécanique.

8 Provisions à court terme	2021	2020
Provisions pour investissements CT	0	-330'000
Provisions pour vacances et heures supp.	-107'250	-56'760
Total Provisions à court terme	-107'250	-386'760

La provision cumulée a été dissoute dans son intégralité. L'augmentation de la provision pour vacances et heures supplémentaires est due à des projets nécessitant beaucoup de ressources (plateforme digitale, charte graphique) et des absences de longue durée ne permettant pas de solder les vacances.

9 Capitaux propres				
Le Conseil d'administration a validé le résultat positif de CHF 57'919.69 lors de sa séance du 28 mars 2022.				
	Capital de dotation	Réserves facultatives	Résultats reportés	TOTAL
01.01.2020	1'100'000	460'000	53'116	1'613'116
Résultat de l'exercice			90'578	90'578
Allocation réserve				
31.12.2020	1 100 000	460 000	143'694	1'703'694
Résultat de l'exercice			57'920	57'920
Allocation réserve				
31.12.2021	1 100 000	460 000	201'163	1 761'613

10 Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	2021	2020
Produits nets de vente de biens et de prestations de services	-5'053'521	-4'531'664

La pandémie a continué à perturber le fonctionnement de l'entreprise. Toutefois, nous avons réussi à augmenter le chiffre d'affaires, notamment grâce à une fréquentation augmentée au niveau du département Hôtel.

11 Charges de matériel	2021	2020
Charges de matériel	856'697	701'556

La restauration ayant repris de manière importante, les charges directes ont également augmenté proportionnellement.

12 Charges de personnel	2021	2020
Charges de personnel	6'205'610	5'423'622

Contrairement à 2020 où l'ensemble du personnel était mis en RHT, ce n'est que le département de l'Hôtel qui avait bénéficié de cette aide liée au COVID.

13 Charges et produits hors exploitation, exceptionnels, uniques ou hors période	2021	2020
Dons divers	100	0
Produits hors d'exploitation, exceptionnels, uniques ou hors période	-410'178	-162'681
Charges hors d'exploitation, exceptionnels, uniques ou hors période	8'167	151'435
Total Charges et produits hors exploitation, exceptionnels, uniques ou hors période	-401'911	-11'245

Les provisions constituées les dernières années, soit un montant de KCHF 330, ont été intégralement dissoutes. Le solde d'environ KCHF 80 est constitué de ventes de matériel horloger d'occasion (outillage, établis).

Autres publications

Relations vers les partenaires proches selon CO art. 959a al. 4

Entre le CIP et le canton de Berne, plus précisément la Direction de l'instruction publique (INC), un contrat de prestations est signé pour 4 ans (2021-2024) et il définit dans les grandes lignes la politique, les produits et services proposés par le CIP, tout comme le montant de la contribution cantonale.

Parmi les nouveautés, l'arrivée de l'Orientation professionnelle dans les locaux avec une adaptation des prestations de services, négociée à KCHF 465 (COFRA + OP) ainsi que l'adaptation de la contribution cantonale annuelle, actuellement à KCHF 2'950. Cette dernière sera maintenue pour 2021 et augmentera dès 2022 à KCHF 3'050.

Les annexes du contrat définissent également les autres engagements financiers du canton conformément à la convention de prestations et à la LCIP, notamment le remboursement du loyer du CIP ainsi que celui de DEFI, surface louée par le CIP pour les formations mécaniques et horlogères.

Engagements financiers (contrats, crédit-bail, etc.)*

Créancier	No Contrat	Du :	Au :	Montant initial	Montant payé	Montant restant
Red'X SA	1223086	01.02.2021	31.01.2026	112'697.30	16'904.55	95'792.75
OIC - canton de Berne	Avenant 110 163	01.09.2009	31.08.2024	1'200'000.00	1'000'000.00	200 000.00
TEI Tramelan	Bail prolongation	01.01.2019	31.12.2023	916'500.00	274'950.00	641'550.00
				2'229'197.30	1'291'854.55	937'342.75

Locations et maintenances du parc de photocopieuses Xerox
Baux (CIP Restaurant, TEI)

*Engagements financiers qui n'échoient pas ou ne peuvent pas être résiliés dans les douze mois qui suivent la date du bilan.

Engagement d'actifs en garantie des dettes

Aucun actif n'est engagé

Engagements conditionnels (obligations légales ou effectives pour lesquelles une perte d'avantage économiques apparaît improbable)

Aucun engagement conditionnel n'est à déclarer

Événements postérieurs à la clôture du bilan

Il n'y a pas d'événement après la date du bilan, mais une continuation de la situation pandémique que nous espérions disparaître dès les premiers mois de l'année 2021 et qui semble vouloir encore prolonger plusieurs mois. Cet état des choses ne nous permet pas d'exploiter à 100% toutes nos prestations, or le budget prévoyait un retour à la normale dès le deuxième trimestre de l'année.

Évaluation des risques financiers

Nous espérons pouvoir retrouver la vitesse de croisière d'avant COVID et travailler sur des projets qui ont été mise en standby durant cette période incertaine. Les projets qui nécessitent être finalisés sont surtout liés à l'utilisation des plateformes informatiques, notamment le renouvellement de l'ERP, l'amélioration de la base de données commune pour la formation et le développement d'une plateforme informatisée pour les cours. Si nous ne souhaitons pas prendre du retard sur l'évolution informatique, des investissements importants sont nécessaires.

Ceci signifie que le CIP doit sortir passablement de trésorerie, sans vraiment pouvoir compter sur un retour d'investissement immédiat et nous prévoyons de ce fait une perte pour 2022 d'environ KCHF 358. Des investissements importants sont également prévus pour le remplacement de machines au niveau de l'atelier mécanique et également pour agrémenter l'accueil à l'hôtel, notamment en améliorant les terrasses et le mobilier. Ces derniers investissements, par contre, sont prévus dans un but d'augmenter la fréquentation des cours et du secteur hôtelier, donc avec un retour sur investissement.

Nous espérons ainsi, dès 2023 pouvoir retrouver un équilibre dans les comptes, tout en continuant à améliorer nos prestations.

Informations selon CO art. 959c al. 2:

Registre du commerce	No. de registre : CHE-113.175.477	Date : 20.09.2006
Établissement de droit public du canton de Berne, doté de la personnalité juridique		
Organisation : Institut de droit public		
Base légale : Loi sur le CIP du 9 avril 2003 (LCIP)		
Organisation : Conseil d'administration composé d'un président ou une présidente ainsi que de 4 à 8 membres nommés par le Conseil exécutif et la direction		
Président du conseil d'administration : Marc Labbé – signature individuelle		
Direction : Didier Juillerat – signature à deux		
Finances : Edmondo Bühler – signature à deux		
Autorité de surveillance : Direction de l'instruction publique du canton de Berne		
Dernière publication de mise à jour : 2.02.2021		

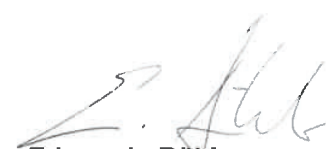
Personnel du CIP au 31.12.21	2021	2020
Personnel avec contrat de travail	71	67
Apprentis	6	9
Total personnel	77	76
dont avant changement de statut du CIP en 2005	13	13
Total EPT femmes	29.52	27.22
Total EPT hommes	24.22	22.14
Total EPT	53.74	49.36

Tramelan, le 9 juin 2022

Centre interrégional de perfectionnement


Me Marc Labbé
 Président du
 Conseil d'administration


Didier Juillerat
 Directeur


Edmondo Bühler
 Responsable Finances